



PREFETE DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 2 décembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Influenza aviaire H5N8 : le point en Dordogne

À ce jour, **aucun foyer d'influenza aviaire H5N8 n'a été détecté dans le département de la Dordogne**. Aucun lien épidémiologique avec le foyer du Tarn n'a été établi. C'est pourquoi, **aucune mesure spécifique n'est donc prise pour le moment dans notre département**.

En Dordogne, seules les 37 communes intégrées dans la « zone à risque particulier » vis à vis du danger H5N8 dans la faune sauvage (communes situées dans la zone humide bordant la rivière Dordogne) restent concernées par les mesures mises en place précédemment à savoir la claustration des basses cours sans dérogation possible et le confinement des élevages professionnels.

La situation est très différente de celle de l'année dernière : le virus H5N1 alors présent sur l'ensemble du territoire du Sud-Ouest avait eu un effet pénalisant mais le taux de mortalité des volailles notamment des canards fut bas.

Le virus H5N8 quant à lui provient de la faune sauvage, il s'avère très virulent et contagieux et la mortalité des oiseaux est très élevée y compris chez les canards.


La préfecture de la Dordogne appelle à nouveau à la vigilance tous les acteurs, notamment les vétérinaires, les éleveurs, les chasseurs, les propriétaires particuliers de basses-cours et les autres détenteurs d'oiseaux pour tout mettre en œuvre pour se protéger de la propagation de ce virus. Cela passe en particulier par une application stricte des mesures de biosécurité (mesures détaillées dans l'arrêté ministériel du 8 février 2016) et le signalement de toute mortalité d'oiseaux. Un numéro de téléphone est mis à disposition pour avertir immédiatement : 05 53 02 24 24.

Pour en savoir plus, l'ensemble des mesures est détaillé à l'adresse suivante: <http://agriculture.gouv.fr/les-mesures-et-indemnisations>, dans la rubrique Gestion des nouveaux cas H5N8.

Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle
Aurélia PAILLOT ☎ 05.53.02.24.07 aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr



@prefecture24 –  @Prefet24
